



## Déclaration UNSA Education

**CDEN – 15/04/2020**

Monsieur le Préfet,  
Madame la Vice-Présidente du Conseil départemental,  
Madame l'Inspectrice d'Académie,  
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN se tient dans des conditions très particulières et difficiles alors que notre pays connaît une crise sanitaire inédite. L'épidémie de coronavirus emporte chaque jour plusieurs centaines de nos compatriotes et le confinement décidé par le gouvernement et qui va perdurer encore impose à chacun des responsabilités et sacrifice personnel.

Avant toute chose, l'UNSA Education tient à rendre hommage à l'Hôpital Public qui fait face à cette crise sans précédent depuis un siècle et qui compte principalement sur le courage et le professionnalisme des personnels soignants pour tenter de faire face à une scandaleuse pénurie de matériel comme de personnel, conséquences des restrictions budgétaires dont est victime l'Hôpital Public depuis des années.

Pendant que l'ensemble des personnels soignants est engagé au quotidien pour sauver des vies, les écoles et établissements, au cœur de la communauté éducative, tentent de maintenir au mieux le lien entre les élèves et l'École. Les personnels de l'Education nationale continuent à exercer leurs missions de chez eux en adaptant leurs pratiques. Cela ne se fait pas sans difficultés, et c'est au prix de beaucoup d'investissement et de persévérance que le service aux élèves et aux usagers peut être rendu le mieux possible. L'UNSA Education salue l'investissement de l'ensemble des personnels au service de la continuité pédagogique et du fonctionnement administratif de notre institution. Rappelons que cette continuité n'aurait été maintenue sans l'énorme travail de tous les personnels qui n'hésitent pas à utiliser leur propre matériel et ne comptent pas leur temps. Certains d'entre eux, sur la base du volontariat, ont également décidé d'encadrer les enfants de soignants dans les différents pôles d'accueil du département. Nous saluons leur dévouement dès les premières heures, alors même que notre administration n'était pas en mesure de leur fournir l'équipement minimal de protection. Nous remercions les collectivités, qui ont pallié en partie ce manque en fonction de leurs moyens.

Dans notre ministère, à un moment où l'unité nationale est de mise, nous déplorons les nombreux dysfonctionnements, maladresses, et même fautes auxquels nous avons pu assister. Instructions officielles tardives, allant parfois à l'encontre des consignes gouvernementales, propos de la porte-parole du gouvernement totalement déplacés à l'égard de nos collègues, affichage médiatique de notre ministre quant à la carte scolaire premier degré, et enfin l'annonce brutale du retour dans les établissements à compter du 11 mai ! A l'UNSA Education, nous considérons cette date comme une échéance à partir de laquelle nous pourrions envisager de construire des dispositifs d'accueil des élèves si, et uniquement si, les conditions sanitaires sont réunies. Ce retour ne saurait d'ores et déjà être considéré à un retour « à la normale » ou « à

la vie d'avant ». Nous ne reviendrons pas de vacances et la reprise ne pourra se faire qu'avec l'adhésion des personnels, sans pression hiérarchique, et avec l'accompagnement des partenaires de l'Ecole.

Venons-en à l'ordre du jour de ce CDEN. Concernant la carte scolaire 1<sup>er</sup> degré, et suite aux annonces de M. Blanquer du 27 mars, tous les CTSD de France ont dû être repoussés et reconvoqués. Pour notre département, nous avons ainsi bénéficié de l'annulation de la perte de 6 postes. C'est donc avec une dotation à 0 qu'il nous faut composer et décider de l'avenir des écoles pour la prochaine rentrée, quand notre département accueillera dès septembre 2020, 176 élèves supplémentaires minimum, que dans notre département la scolarisation des enfants de moins de 3 ans est très forte, et que la concurrence avec les établissements privés est une réalité non négligeable. Equation difficilement réalisable, vous en conviendrez. L'UNSA Education regrette encore une fois des effets d'annonce qui ne concrétisent pas les moyens permettant d'agir à la hauteur des enjeux fixés pour notre Ecole, que ce soit en termes de bienveillance, d'inclusion, ou encore de maillage territorial rural. Alors comment fait-on ? Le changement abrupt des règles, la main donnée aux maires des communes de moins de 5 000 habitants montrent une nouvelle fois une gestion à court terme de la carte scolaire.

En ce qui concerne le second degré, et bien que l'avis de ce CDEN ne soit que consultatif, tout comme l'a été le CTSD second degré réuni uniquement pour information le 14 février, l'UNSA Education pointe une nouvelle fois le manque criant de moyens, cette année encore en baisse, alloués aux collèges de notre département : les dotations ne sont pas égales sur tout le territoire, les dotations horaires par division ne sont pas respectées, les seuils d'ouverture de divisions deviennent flexibles... Ainsi, à la prochaine rentrée, près d'une quarantaine de divisions seront à 30 élèves ou plus ! De même, les suppressions drastiques de dotation horaire pour les sections sportives, les classes CHAM, le latin, les sections bilingues et les dédoublements pour l'enseignement des sciences et des langues, ne font qu'alimenter l'anxiété des collègues qui voient leurs conditions de travail continuer à se dégrader, ne laissent aucune marge de manœuvre aux établissements, et réduisent à peau de chagrin l'offre éducative pour nos élèves.

En cette période de crise, à l'UNSA Education, nous ne demanderons pas immédiatement des comptes. Il y aura un temps pour cela. Il faudra redonner leur place indispensable aux partenaires sociaux et renouer avec un dialogue social sincère. Lorsque viendra ce moment, nous serons là avec notre fédération pour rappeler toute l'importance du service public dans notre société et pour exiger la nécessaire reconnaissance et revalorisation de ses agents. La logique financière et économique ne saurait être la clé de voûte de notre système hospitalier, comme de notre système d'éducation.

Merci de votre attention.

Magali LAURENT  
Carine PALHOL-LAFAYE